



COMITÉ DE VIGILANCE
LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU 5 JUIN 2014

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

Table des matières

1	VISITE : DÉMONSTRATION DE L'ÉCHANTILLONNAGE D'UN PUIT	1
2	INTRODUCTION	1
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	2
4	APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 27 MARS 2014	2
5	SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES EAUX	2
6	ACTIONS DE SUIVI	4
6.1	Provenance GÉOGRAPHIQUE des visiteurs du site internet du COMITÉ de vigilance	4
6.2	Demande de modification aux DÉCRETS	4
7	RAPPORT D'ACTIVITÉS	5
7.1	Registre des plaintes	5
8	DIVERS	5
9	PROCHAINE RÉUNION	5

Liste des annexes

- Annexe 1 Registre des présences
- Annexe 2 Ordre du jour
- Annexe 3 Carte présentant les résultats sur la qualité des eaux
- Annexe 4 Rapport Google Analytics

Les annexes sont présentées dans un document joint.

1 VISITE : DÉMONSTRATION DE L'ÉCHANTILLONNAGE D'UN PUIT

La rencontre débute par la démonstration de l'échantillonnage d'un puits. À 19 h, les participants sont invités à monter dans l'autobus qui les amène au site. Les représentants de WM expliquent aux membres du comité comment les échantillonnages des eaux de surface et souterraines s'effectuent sur le site.

Ils indiquent que la technique utilisée, la micropurge, permet de pomper l'eau à très faible débit pour s'assurer d'obtenir des résultats représentatifs de la qualité de l'eau. Cette technique est reconnue par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC).

Les représentants de WM précisent que certains des paramètres indicateurs vérifiés sont demandés par le Ministère tandis que d'autres sont suivis pour répondre aux normes internes de l'entreprise. Voici les faits saillants issus des échanges avec les participants à retenir suite aux questions des participants :

- Il y a plus de 50 puits d'échantillonnage sur le site de Sainte-Sophie;
- Les analyses sont réalisées par un laboratoire accrédité par le Ministère;
- Les résultats des échantillonnages peuvent être disponibles dans les 24 heures;
- Il arrive que le ministère demande à WM de faire des échantillonnages conjoints, c'est-à-dire que le ministère se rend sur le site, choisit des puits et demande à WM de prendre les échantillons dont il a besoin pour son analyse;
- Un rapport est envoyé au ministère après chaque campagne d'échantillonnage et un rapport est produit annuellement.

2 INTRODUCTION

M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques, souhaite la bienvenue aux membres du comité. Il explique qu'en raison d'une réorganisation interne de la structure d'entreprise, M. Hugues Vincelette ne fait plus partie de l'équipe de WM. M. Dussault indique qu'il reprendra certains dossiers, dont les suivis du comité de vigilance. Il invite les membres à le contacter pour toute question.

La liste des présences se trouve à l'Annexe 1.

3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté pour son adoption et accepté par les participants. M. Alex Craft, animateur de la rencontre, précise que les thèmes proposés pour la rencontre ont été établis en fonction du calendrier annuel, mais qu'il est également bienvenu d'ajouter tout autre sujet que les membres trouvent pertinent.

Un participant propose d'ajouter les sujets suivants au point *divers* de l'ordre du jour : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et médias.

L'ordre du jour figure à l'Annexe 2.

4 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 27 MARS 2014

Le compte rendu de la réunion du 27 mars 2014 est adopté à l'unanimité.

Le président du comité mentionne qu'il a reçu un appel d'un journaliste concernant le rapport annuel. À cet effet, il demande à M. Dussault s'il devait signer les lettres d'envoi pour la diffusion du dit rapport. M. Dussault confirme que les médias ont bel et bien reçu le rapport annuel avec le communiqué de presse, mais qu'il est très probable qu'en raison de la réorganisation interne, l'envoi aux autres intervenants a été omis. M. Dussault assurera le suivi à cet effet avec le président du comité.

ACTION DE SUIVI :

- Faire le suivi de l'envoi du rapport annuel 2013 aux intervenants.

5 SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES EAUX

M. Lacombe, directeur de l'ingénierie et de l'environnement, présente les résultats de la qualité des eaux. À l'aide de la carte (voir Annexe 3), il indique aux participants que l'ensemble des puits présente des résultats conformes aux normes du Ministère. Une concentration légèrement plus élevée de fer, de manganèse, de sulfure et d'azote est constatée à certains endroits, mais correspond à une présence naturelle et ne présente aucun risque à la santé ou à l'environnement. La situation au site est donc stable : aucune dégradation de la qualité de l'eau n'est constatée. Tous les résultats sont acheminés au Ministère.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Qu'arrive-t-il si de l'eau provenant de l'extérieur du site entre tout en étant contaminée?</i>	Je tiens à préciser que ce cas de figure n'est jamais survenu. Par ailleurs, nous ne pourrions rien y faire. Particulièrement, si la contamination est due à une présence naturelle du paramètre.
<i>Pourquoi ne pas analyser tous les paramètres? Est-ce suffisant ce que le ministère demande?</i>	Absolument, les paramètres analysés sont choisis par le ministère, car ce sont eux qui permettent le mieux d'apprécier l'état de la qualité des eaux. Il s'agit de paramètres indicateurs. Par exemple, si les concentrations de zinc sont respectées, ceci indique que d'autres paramètres sont également respectés.
<i>Qu'est-ce qui détermine le nombre et l'emplacement des puits?</i>	L'historique du site. Plusieurs autorisations au fil des ans ont été demandées pour effectuer des vérifications à certains endroits sur le site. Par exemple, plusieurs puits ont été mis en place en raison du plan de sécurisation. Ce plan avait été mis en œuvre en 2003 à la suite de la détection de biogaz dans un puits voisin. Des études hydriques et hydrogéologiques ainsi que des vérifications avaient alors eu cours. Celles-ci avaient révélé la présence de contamination due à l'ancien site qui n'avait pas de membrane de protection. Des eaux de lixiviation avaient alors migré latéralement dans la nappe d'eau souterraine de surface en périphérie immédiate de la propriété. Dès que WM avait réalisé ce constat dans le cadre d'une étude, cette information avait immédiatement été communiquée au ministère et à la municipalité de Ste-Anne-des-Plaines. Le plan de sécurisation avait alors été mis en place pour suivre de près la situation et plusieurs puits avaient été aménagés.
<i>Qu'est-ce qui explique la fluctuation des concentrations à certains endroits sur une période deux ou trois mois? Est-ce normal?</i>	Oui, cette situation est normale si elle est cohérente avec l'historique du site. C'est souvent dû à la présence naturelle du paramètre en question.
<i>Est-ce que la tranchée fait tout le tour de l'ancien site?</i>	Oui, la tranchée est de 2,4 km de long autour de l'ancien site. Cette tranchée permet de piéger les eaux de lixiviation pour éviter qu'elles ne sortent du site.

Questions ou commentaires	Réponses
<p><i>Je propose d'avoir la carte et un tableau qui présente les résultats de la qualité des eaux pour les différentes années d'exploitation. Ce visuel nous permettrait d'avoir une meilleure vue d'ensemble de l'évolution de l'état de situation.</i></p>	<p>Oui, nous vous fournirons un document rassemblant les résultats des dernières années.</p>

ACTION DE SUIVI :

- Fournir un document présentant une vue d'ensemble de l'évolution des résultats de la qualité des eaux sur plusieurs années d'exploitation.

6 ACTIONS DE SUIVI

6.1 PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE DES VISITEURS DU SITE INTERNET DU COMITÉ DE VIGILANCE

Lors de la dernière rencontre, les participants ont demandé d'avoir davantage d'information sur le profil des visiteurs du site internet, particulièrement en ce qui a trait à la provenance des utilisateurs. L'hébergeur du site a donc conseillé d'utiliser Google Analytics, une plate-forme qui permet d'avoir un certain nombre de données sur les visiteurs. La plate-forme a été installée le 22 mai dernier et déjà nous pouvons affirmer que 117 pages ont été visitées par 17 utilisateurs. Les visiteurs proviennent de Montréal, Sherbrooke, Québec, Sainte-Thérèse, Rosemère, Sorel-Tracy, Saint-Jérôme et même, de Calgary et du Brésil. Un meilleur portrait sera disponible à la prochaine rencontre. Le rapport Google Analytics se trouve à l'annexe 4.

6.2 DEMANDE DE MODIFICATION AUX DÉCRETS

M. Lacombe explique que le dossier progresse. WM a rencontré le ministère à deux reprises, à Québec. Les questions de celui-ci ont été reçues et sont présentement en traitement. Il indique que le ministère a autant d'intérêt que WM de fusionner les décrets afin de simplifier et mieux structurer les procédures.

7 RAPPORT D'ACTIVITÉS

7.1 REGISTRE DES PLAINTES

M. Lacombe mentionne qu'aucune plainte ne leur a été adressée depuis la dernière rencontre du Comité. Il précise qu'il n'y a eu qu'une seule plainte en 2014.

8 DIVERS

Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

Le président du Comité informe les participants qu'il a reçu une invitation du BAPE à participer aux consultations sur les enjeux de la filière uranifère et fournit l'information sur les dates et les modalités de participation.

Médias :

Un journaliste a contacté le président du Comité pour avoir ses impressions sur le rapport annuel déposé par WM. Celui-ci a mentionné que le comité effectuait son travail de vigie et que s'il y avait un problème sur le site les membres seraient tenus au courant de la situation.

9 PROCHAINE RÉUNION

Il est convenu que la prochaine rencontre du Comité de vigilance ait lieu le 11 septembre 2014, à compter de 18 h, pour effectuer une visite du site.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion s'est terminée à 20 h 50

Anick Patenaude et Élodie Rolland

Rapporteuses de la réunion

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Ste-Sophie	M. Yvon Berthiaume (président du Comité)	x	
	Ste-Sophie	Mme Lorraine Couët		x
	Ste-Sophie	M. Robert Proulx	x	
	Ste-Sophie	M. André Boucher		x
	St-Jérôme	Mme Céline Mul		x
	Ste-Sophie	M. Ronald Gill		x
	Ste-Sophie	Mme Olga Bazusky		x
	Ste-Anne-des-Plaines	Mme Marie-Ève Robinson		x
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Ste-Sophie	M. Claude Lamontagne (district #2)		x
		M. Eric Jutras (district #4)	x	
	MRC de la Rivière du Nord	M. Eric Brunet	x	
		M. Pierre Godin (substitut)		x
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	M. Benjamin Plourde	x	
	Municipalité de Saint-Hippolyte	n/d		x
Représentants des groupes environnementaux	Association des riverains du lac L'Achigan	M. Georges Raymond		x
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	Mme Maryse Blanchette	x	
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Mme Nicole S. Joyal	x	
		M. Jacques Boivin (substitut)		x
	CLD de la Rivière-du-Nord	Mme Yanie Villeneuve		x
Représentant du milieu agricole	UPA	M. Roger Chaumont	x	

WASTE MANAGEMENT :

M. Martin Dussault, Directeur des relations publiques

M. Ghislain Lacombe, Directeur de l'ingénierie et de l'environnement

M. Simon Mercier, Directeur des opérations

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

M. Alex Craft, animateur

Mme Anick Patenaude, rapporteuse

Mme Élodie Rolland, rapporteuse

COMITÉ DE VIGILANCE
Lieu d'enfouissement technique de Waste Management, Sainte-Sophie

CHANGEMENT DU LIEU DES RENCONTRES



Bureaux de Waste Management, Sainte-Sophie

2535, 1ere rue Ste-Sophie, J1J 2R7

5 juin 2014, 19 h 00

Ordre du jour (proposition)

- 19 h 00 Démonstration de l'échantillonnage d'un puits
- 19 h 10 Mot de bienvenue
- 19 h 15 Approbation de l'ordre du jour
Approbation du compte rendu (réunion du 27 mars 2014)
- 19 h 20 Suivi environnemental des eaux
- 19 h 50 Pause
- 20 h 00 Actions de suivi
- Provenance géographique des visiteurs du site internet du Comité de vigilance
 - Demande de modification aux décrets
- 20 h 15 Rapports d'activités
- Registre des plaintes
- 20 h 20 Divers et prochaine réunion
- 20 h 25 Fin de la rencontre

Depuis mars 2014, afin d'encadrer les rencontres et en faciliter la préparation, un calendrier annuel de thèmes à aborder a été adopté par les membres du Comité de vigilance. Ce calendrier n'empêche pas d'aborder d'autres sujets au cours des rencontres, et pourra évoluer au fil du temps, selon les besoins.

